BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernièrs 24 heures.

MARIAGES.

Clarence J. Adams à Ollie Banks; Ethel Golvans à Cornelia Smith; Alfred Noble à Ernestine Johnson; David Goodman à Mary O. Johnson; Martin F. Zweifel à Laura Barata.

NAISSANCES.

Mmes Frank Bonano, une fille; Chas B. Habeney, un garçon; John Lange, un garçon; Henry Tiery, un garçon; Lee Wattiny, un garçon; Wm H. Pemberton, un garçon: Arnold Roach, une fille; John Schmiege, une fille; D. G. Schluter, une fille.

DÉCES.

Lilia D. Forman, 44 ans. Houston, Texas: Jas N. Cahn, 56 ans, 819 Tèche; Lillie M. E. Elder, 50 ans, 2121 Brainard; Wm O'Neill, 63 ans, Hôpital de Charité; Bridget Casservy, 54 ans, 2628 Magasin; Armuth Bernondy, 92 ans, 1323 St Roch; Anna E. Blessing. 39 ans, 2024 Baronne; Jeremiah Bernigan. 72 ans, 2611 Chartres: Frank Philips, 8 mois, 622 Esplanade; Alfred L. Waldman, 23 ans, Hotel Dieu; Jeanine Laurence, 25 jours, Hôpital Touro: Lucille Baptiste. 8 ans, avenue Gentilly: Sam Glazer, Hôpital Touro; P. L. Jordan, 60 jours, Hôpital de Charité; Martin L. Barronquere 4 mois, 5301, Saratoga; John Muntz 43 ans. Jackson, Lne.; Allen Burriss 51 ans, 2614 Laurel: Arney Simmons 3 ans, 1342 Socrates: Alvin James 18 mois, Hôpital de Charité: Wash Allen 65 ans, Hôpital de Charité; Martha Williams 17 mois, 8611 Cohn: Robert Huxen 2 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Succession ouverte:
Marie D. Lartigue.

Dr Jas H. Maloney vs Louis Lubos, F. E. Sexton et B. Jacomet, saisie provisoire de $1,900.

Wirt Howe vs Bessie Herbert Howe et als. demande de partage.

O'Brien, Albrecht Co. vs Del Isle & Orr, réclamation de $150.

Reimann Mfg Co. vs Robt L. Carter, réclamation de $288.40.

Vve Louise Krenkel vs Alex. J. Bessec Jr, réclamation de $125.

Kittredge Water Supply Co. vs W. T. Carey & Bro., action en recouvrement de $111.75 sur un compte-courant.

Mayer Bros Co. vs Geo. J. Bezou et Morinville J. Guérin Jr, action en recouvrement de $698.74 sur un contrat.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien. ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit. échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:

STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23 mars—1an—dim mer ven

MORT DE M. PETER LAMANA.

M. Peter Lamana, entrepreneur de pompes funèbres et l'un des membres les mieux connus de la colonie italienne de notre ville, est mort hier matin un peu après dix heures, en son domicile, rue St-Philippe, près Royale.

M. Lamana souffrait depuis quelques mois de l'asthme et c'est à une attaque aigue de cette maladie que les médecins attribuent sa mort; mais les personnes de son entourage different d'avis à ce sujet et déclarent qu'il est mort miné par le chagrin que lui a causé la perte de son fils Walter, lâchement assassiné par des membres de la Main Noire.

L'enlèvement et la mort du petit Walter, qui, pendant quelques semaines, avaient causé une profonde sensation à la Nouvelle-Orléans, remontent à près de trois ans. Depuis cette époque M. Lamana avait perdu le goût à l'existence et n'était plus le même homme. Son chagrin s'était encore accrû du fait que la plupart des meurtriers de son enfant, grâce à un jury compatissant, avaient échappé au juste chatiment qu'ils méritaient: la potence, et s'en étaient tiré avec une condamnation à la réclusion perpétuelle.

M. Lamana était né à Contessa Entellina, Italie, en 1865. Il était venu très jeune à la Nouvelle Orléans avec ses parents, et après avoir suivi les cours des écoles publiques de la ville, était entré dans les affaires. Il avait rapidement prospéré et avait fondé un important établissement de pompes funèbres dans la rue St. Philippe.

M. Lamana faisait partie de plusieurs sociétés de bienfaisance italiennes et était connu pour sa très grande générosité. Ses compatriotes qui s'adressaient à lui dans le besoin étaient toujours sûrs de trouver un appui et des secours.

M. Lamana laisse une veuve et sept enfants.

Ses funérailles auront lieu samedi après-midi à 3 heures au cimetière de la Métairie. Au nombre des organisations italiennes de bienfaisance qui s'y feront représenter, citons: la Société Christoforo Colombo, la Société Contessa Entellina, la Société de Ste-Rosalie: la Société de la Madonna del Balzo; la Loge Dante Algiheri et autres.

Le meurtre du petit Walter, cause indirecte de la mort de M. Lamana, avait été commis le 24 juin 1907.

L'enfant avait été enlevé par quelques affiliés de la Main Noire, qui l'avaient emmené à Ste-Rose, paroisse St-Charles, où ils l'avaient confié à la garde d'un fermier italien nommé Campisciano. Les misérables réclamaient une rançon élevée à M. Lamana pour la libération de l'enfant. Sur les conseils de ses amis celui-ci porta plainte à la police qui ouvrit immédiatement une enquête, mais dont les recherches pendant plusieurs jours restèrent infructueuses

Finalement les complices voyant qu'ils allaient être découverts résolurent de se débarasser de l'enfant, ce qu'ils firent en l'étranglant et en jetant son cadavre dans un marais. Quelques jours plus tard sur les indications de Campisciano le corps était retrouvé par des détectives, qui procédèrent alors à l'arrestation des complices. Dans l'intervalle les trois plus coupables: Incarcaterra, Monfre et Luchesi, avaient réussi à prendre la fuite et ne furent jamais appréhendés.

Les autres, au nombre de six, furent mis en jugement et condamnés aux travaux forcés à perpétuité, à l'exception de Gebbia qui expia son crime sur la potence.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Theodore Grunewald, violation de l'acte 301 de 1908; Miles H. Cain, blessure; Frank Harvey et als, violation de l'acte 85 de 1890; Dock Allen, fugitif.

Acquittés:
Mme Alphonse Coudra, Mary Lee, actes de violence; Segundo Gonzales, menaces.

Affaires abandonnées:
Rosa Labau, détournement.

Trouvé coupable:
Joe Collins, actes de violence.

La cour s'est ajournée à lundi matin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Julius Renaudin à Jno Minot. lot, Hennessey, Baudin, Banks et Solomon, $1,000.

Mme Casper Berlenger à Martin J. Leroy, lot, Montégut, Peters, Chartres et Peters, $2,500.

J. C. Aleix à la Freed Company, (agents). 2 terrains, Ursulines, Dorgenois. Broad et St. Philip, $5750.

Numa Marquez à Clenton Davis, portion, 7me district, Dublin, Napoléon, Dante et Mobile, $1600.

Mlle Ella Burke à Isidore Singer, & als, 2 terrains, 4me district. Troisième, Johnson, Seconde et Prieur.

Ernest A. Carrère Co. Ltd., à Al. Javelet, 2 terrains. Music, St Roch, Rocheblave et Dorgenois, $419.

Adolph Sussiin à Harold Martin, 1|2 intérêt, terrain, Dauphine, Bourgogne, Mandeville et Espagne, $1,400.

Adrian L. DeJong à Mme John Sangassant, 3 terrains, Harney, Brooks, Julia et Catina, $400.

Adrian L. De Jong à Mandeville J. Sangassan, 4 terrains même Ilet, $1,400.

Mme Walter B. Gilbert à Greater N. O. Hom'd Ass'n. terrain, Burdette, Fern, Mobile et Nelson, $500.

Corps trouvé.

Le corps de W. A. Bonstock, l'étranger qui s'était accidentellement noyé ces jours derniers à West End, a été trouvé flottant sur l'eau hier après midi vers deux heures par Albert Bruns. Le corps a été transporté à la morgue.

Le Jeudi Saint.

La fête du Jeudi Saint a été célébrée comme de coutume par des cérémonies appropriées dans les diverses églises de la ville.

A la Cathédrale St-Louis la grand'messe a été célébrée à 10 heures par Mgr l'Archevêque Blenk assisté de nombreux prêtres.

A l'église des Jésuites de la rue Baronne la messe a été dite par le Rév. Père O'Connor assisté des Pères Belocq et Entz.

Toutes les écoles publiques de la ville ont été fermées hier et le resteront jusqu'à lundi matin.

Le Vendredi Saint à la Poste.

Le Directeur du Bureau de Poste de notre ville, M. W. J. Behan, a annoncé hier qu'à l'occasion du Vendredi Saint, le bureau central et ses succursales seraient fermés à partir de midi, à l'exception des guichets de distribution de lettres et des timbres qui resteront ouverts jusqu'à sept heures.

Comparution.

Ethel Smith, une femme qui tient une maison meublée 233 rue Rempart, et Ernest Williams, un commis voyageur de New York, arrêtés mercredi soir par les détectives Doane et Roach, sous une accusation de conduite scandaleuse, ont comparu hier matin devant le recorder Guthreaux et ont été condamnés à 10 dollars d'amende chacun, ou trente jours de prison.

Demande de saisie.

Le Dr. James H. Maloney, propriétaire de l'immeuble portant le No 139 rue Dauphine, occupé par Louis Dubos, J. E. Sexton et B. Jacomet, a déposé une demande de saisie provisoire hier à la cour civile de district, contre ses locataires. Le Dr. Maloney déclare que ceux-ci sont ses débiteurs pour une somme de $1,900 dollars, qu'ils liquident leurs affaires et qu'ils se préparent à disposer de leurs marchandises. Il demande en conséquence qu'un mandat de saisie provisoire soit rendu en sa faveur.

MM. Fabacher et McGloin décorés de l'Ordre de St-Grégoire.

MM. Lawrence Fabacher et Frank McGloin, deux des citoyens les mieux connus de notre ville, qui ont été récemment créés Chevaliers de St Grégoire par le Souverain Pontife, recevront les insignes de cet ordre dimanche matin à 11 heures.

La cérémonie aura lieu dans la cathédrale St-Louis et sera précédée d'une grand'messe potificale. C'est Mgr l'archevêque Blenk qui remèttra les insignes aux deux chevaliers.

Les costumes que revêtiront MM. Fabacher et McGloin, à cette occasion, ont été spécialement confectionnés à Rome, et sont arrivés la semaine dernière à la Nouvelle-Orléans.

L'Exposition de Panama.

La convention ayant pour but de discuter dans tous ses détails le projet d'Exposition sera tenue le jeudi 7 avril, à 8 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel Grunewald.

Toutes les organisations commerciales de la ville et de l'Etat ont été invitées à s'y faire représenter.

A l'issue de cette convention 500 délégués seront choisis pour former le comité général de la Compagnie de l'Exposition de Panama.

Une escroquerie.

Quelques individus peu scrupuleux ont mis à profit la mort récente du Rév. Père Judge, vicaire de l'Eglise St-Etienne, en entreprenant des quêtes parmi les fidèles de cette paroisse, sous prétexte de recueillir la somme nécessaire pour couvrir les dépenses de ses funérailles.

Les membres du clergé informés de ces faits ont avisé les paroissiens que personne n'avait été chargé de procéder à une telle quête, et que les personnages qui s'y livraient devraient être arrêtés comme escrocs. La police a ouvert une enquête à ce sujet.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

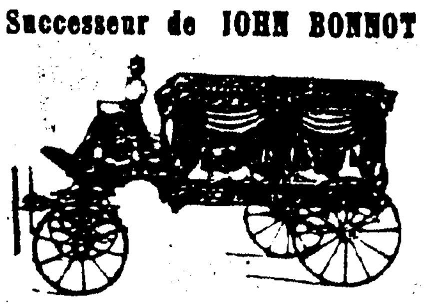

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK........ 408

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

La Convention des Shriners.

La Convention annuelle des Shriners qui sera tenue à la Nouvelle-Orléans du 10 au 15 avril, semble devoir attirer un grand nombre de visiteurs dans notre ville, aussi bien des états du Nord que du Sud.

Les diverses loges de cette organisation à New York, St-Louis, Chicago, Denver et autres grandes villes du Nord et de l'Ouest, ont entrepris depuis quelques mois une véritable campagne de réclame en faveur de notre ville, campagne qui semble devoir donner d'excellents résultats.

Le Temple de Jérusalem, qui comprend la loge néo-orléanaise, fêtera le 25me anniversaire de sa fondation le 30 mars prochain.

La célébration de cet anniversaire sera renvoyée de quelques jours afin de coincider avec la convention des Shriners.

Le clou de cette Convention sera incontestablement le "Jour des Shriners", jeudi 14 avril, grâce à l'autorisation accordée par le maire Behrman à ceux qui désireront se masquer. De nombreux prix de valeur ont été offerts par le Comité exécutif pour les déguisements les plus originaux, ce qui, sans aucun doute, suscitera une légitime émulation parmi les masques.

Succession de Harold Schwabacher.

L'inventaire de la succession de Henry Harold Schwabacher, le négociant qui s'est suicidé le mois dernier en son bureau, à l'angle des rues Poydras et Magasin, a été enregistré hier à la Cour Civile de District.

Les biens laissés par le défunt s'élèvent à la somme totale de 103,796.65, représentés par des actions de la J. M. Schwabacher Co. Lt'd, et deux polices d'assurance sur la vie de 15,000 dollars.

PROCLAMATION.

Etat de la Louisiane.
Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 12 mars 1910.

Attendu que le Conseil Impérial du Mystic Shrine s'assemblera en convention annuelle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du 10 au 15 avril, inclusivement; et

Attendu que le temple local de cet ordre a fait de grands préparatifs pour la magnifique parade de rue qui aura lieu en leur honneur le jeudi soir, 14 avril; et

Attendu que la masquarade de rue est un des côtés les plus caractéristiques et amusants de notre carnaval, et si elle est permise en la circonstance, sera une source d'amusement et de plaisir pour nos visiteurs.

Donc, Je, Martin Behrman, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, ici émets ma proclamation, fixant le Jeudi, 14 avril 1910, comme un jour où il sera permis à quiconque de se masquer de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Donné sous ma signature et le sceau ce 12me jour de mars, en l'an de Grâce de 1910.

MARTIN BEHRMAN, Maire.
Témoin: RUDOLPH HUFFT.
Secrétaire du Maire.
16 mars—16 au 14 avril inc

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8.15 Mats Wed. Sat 2
PRIX: Soirs et Sam Mat......25c à 1.50; Matinée Mercredi......25c à 1.00
COHAN & HARRIS Présentent
MR. J. E. DODSON
Dans la Comédie de Hartley Manner
THE HOUSE NEXT DOOR.
Semaine Proch.—THE THREE TWINS
22 mars—5t

Orpheum
Phone, Main 833
Matinées tous les Jours, 2:15. Soirs, 8:15. Prix Populaires.
LULU GRANT
McCONNELL et SIMPSON
Vaudeville Avancé Orchestre Augmenté 15 Pièces Kinodrome
BUTLER ET BASSETT
BEN WELCH
SUBERS COAKLEY ET McBRIDE
THURBER & MADISON
HAL GODFREY & CO.
MILT WOOD
VITTORIA ET GIORGETTA
22 mars—5t

Stringfellow est reconnu coupable d'usage de faux.

William R. Stringfellow et Jacob M. Diamond, accusés de faux et de faux serment au sujet du procès en divorce de ce dernier, ont comparu en jugement hier matin devant la cour criminelle de district. Après l'audition de quelques témoins l'attorney de district Adams a résolu d'abandonner les poursuites contre Diamond et de retenir seulement le cas de Stringfellow. Celui-ci, en sa qualité d'avocat, avait comme spécialité de plaider les procès en divorce.

Il avait été chargé de s'occuper de celui de Diamond, et il a été reconnu qu'il s'était livré à de nombreuses irrégularités et que pour assurer gain de cause à son client il n'avait pas reculé devant un usage de faux.

A 3 heures, après l'interrogatoire des témoins, le cas de Stringfellow a été soumis au jury sans plaidoirie de la défense. Une heure plus tard les jurés rentraient dans la salle avec un verdict reconnaissant Stringfellow coupable sous deux chefs d'accusation.

INCENDIE

Une alarme a été donnée hier matin à dix heures pour un feu découvert dans un cottage à l'angle des rues Japonica et Claiborne, appartenant à Joseph Vincent et occupé par Anatole Dragon. La bâtisse et le contenu évalués à $2000, ont été entièrement détruits.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT 8.15 MATS Tues. Thurs. Sat. 2
PRIX: Soirs.... 15c. 25c. 50c. 75c; Matinées....... 15c 25c 35c
JOHN CORT Présente
KING DODO
Avec Eleanor Kent, William Friend et une Grande Compagnie.
Un Spectacle de $1.50 à Prix Populaires
Semaine Prochaine—The Time, The Place and The Girl
22 mars—5t

NANA Encore quelques jours à la Nouvelle-Orléans du plus grand succès qu'ait jamais obtenu un peintre de la forme féminine les temps anciens ou modernes. En exhibition tous les jours dans le moment 610 RUE DU CANAL de 10 heures a. m. à 10 h. p. m. Entrée 15 cts.
8 fév-

10c—SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

PETITES ANNONCES.

Demande à acheter habits défroqués, vieux souliers et chapeaux à de bons prix. Envoyez cartes postales. H Katz 1042 rue Camp. 25 mars—1m

Blanchisseuse française, prenant linge à la maison. H. P, 1329 rue Dumaine. 23 mars—1

Dame Française Parisienne, bonne éducation, demande situation, accepterait n'importe quelle situation honorable. Adresser O. Fradet. 726 rue Toulouse. 19 mars

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans, Chambre 301, Annexe de l'Hotel de ville. Nlle Orléans. 16 mars 1910.—Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont par ceci notifiées, conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1910, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achevés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1910, les deux jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m (les jours feriés exceptés.)

Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exposer leurs objections à un assessement quelconque et en éprouver la justesse ainsi que le prescrit la loi.

C. TAYLOR GAUCHE
Président.
JOHN GLYNN, Jr.
Secrétaire.
16 mars—16 au 25 inc

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES
123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE
MEUBLES

FRANCIS MAESTRI.

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre
MAISON DE LA CAVE AU GRENIER
Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles ou des Ornements pour la Maison vous les trouverez ici, et vous n'aurez que l'embarras du choix.

Venez que nous vous fassions tout voir—et vous n'aurez pas lieu de regretter votre visite même si vous n'achetez rien, ce à quoi vous n'êtes pas tenu.

Nous agrandissons notre magasin en lui donnant plus d'extension au rez-de-chaussée—il nous a fallu le faire, les affaires l'exigeaient.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.
Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243
UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALE
14nov 1an

quit M. de Lignières.

—Jusqu'à plus ample informé, oui. Nous n'avons aucune preuve, aucun indice d'assassinat... Tandis que nous avons la preuve certaine qu'il y a eu duel.... C'est le papier trouvé sur le corps du général de Vallombreuse.

Mais puisqu'on n'a pu découvrir les témoins......

—Nombreux sont les cas de duels sans témoins.... D'ailleurs, je vous le répète, ceci est irrécusable.

Il prit sur son bureau un papier qu'il mit sous les yeux de Philippe. C'était le mot écrit par le général de Vallombreuse, la veille, dans le cabinet de Me Charbillier.

—Ce document, c'est la démonstration même de la rencontre! conclut le chef du parquet. Il n'y a pas à hésiter. Rien n'est plus évident.... Il s'agirait maintenant de savoir si la supposition bien invraisemblable — le général n'aurait pas été dépouillé par son adversaire.... Cet homme est recherché. Sa découverte seule pourra nous apporter la lumière sur ce point.

Philippe n'écoutait plus. Il contemplait, de ses yeux humides, les lignes fraîchement tracées par le général, peu de temps avant l'heure tragique......

Pieusement, il toucha de ses lèvres la feuille de papier sur laquelle s'était posée la main de son père...... pour la dernière fois!

—Puis-je conserver cette relique? demanda-t-il avec émotion au magistrat qui le regardait, plein de sympathie.

—Je ne m'y oppose pas, car je comprends votre sentiment, monsieur. Mais avec cette réserve, toutefois, que vous la rapporteriez au dossier si cela devenait nécessaire.

Le procureur se leva, en homme désireux de terminer l'entretien.

—Messieurs, dit-il, quoique mon opinion soit solidement assise, et que, pour moi, le général de Vallombreuse ait été tué en duel, je tiendrai compte de votre conviction et de cet élément nouveau: la disparition des cinq cent mille francs. Je suivrai l'affaire dans le sens où vous croyez apercevoir la vérité.... C'est mon rôle. C'est mon devoir.

—Merci, monsieur, dit le frère de Geneviève.

M de Lignières et Philippe quittèrent ensuite le bureau du chef du parquet.

VIII

SOMBRE AVENIR

Le colonel de Lignières habitait, non loin du fort de Tourneville, une villa bâtie à flanc de coteau, et d'où l'on dominait un panorama merveilleux ayant pour horizon la mer.

La villa était entourée d'un parc de quelques ares, enclos de murs.

M. de Lignières avait acheté ce domaine à l'époque de sa retraite. Originaire du Havre, il avait voulu s'y fixer.

Il était veuf depuis un certain temps déjà.

De son mariage, il lui restait un fils: Christian, de quelques années plus âgé que Philippe de Vallombreuse.

Les deux jeunes gens s'étaient connus enfants, dix ans auparavant, à l'époque où le colonel de Lignières habitait Paris, garnison du général.

Les petits camarades avaient toujours sympathisé, de même que leurs pères sympathisaient.

Jusqu'à l'âge de quinze et dix-huit ans, Philippe et Christian grandirent côte à côte et partagèrent le pain de l'étude.

Leur sincère et profonde amitié ne fit que se fortifier, malgré le contraste de leurs caractères.

Philippe, aimant et doux, trouvait dans l'affection du foyer et de la famille les seules joies qu'il désirât associer aux plaisirs de l'étude et à la culture de son intelligence, cette belle intelligence que le général se plaisait à enrichir de tous les trésors de la science et de toutes les fleurs de la tendresse.

Christian, au contraire, grand et fort, autant que fier et hardi, ne rêvait qu'aventures, plaisirs et jouissances. Tête folle et cœur d'or, aussi ardent pour les enthousiasmes sublimes que pour les emballements funestes, il s'était élevé seul. Son père, désespéré, lors de la mort de sa femme, avait longtemps pris en grippe le foyer désert. Il confia à des soins étrangers l'éducation de son enfant.

Mais—et c'était là ce qui rapprochait les deux jeunes gens — Christian avait, autant que Philippe, l'amour du beau et du bien, la passion de l'honneur et de la loyauté.

Ils s'entendaient parfaitement, et dans leurs jeux, l'orgueil autoritaire de Christian de Lignières pliait souvent, alors que la douceur calme de Philippe de Vallombreuse se faisait vaillante pour suivre les ébats bruyants de son compagnon.

L'amitié des parents, comme celle des enfants, ne fut jamais troublée d'aucun nuage.

Souvent, en ces réunions presque quotidiennes des deux familles, Christian, jouant avec Philippe, avait joué avec Geneviève.

Que de parties de crocket, de longues excursions à trois, sous l'œil des pères attendris!

Pendant que les garçonnets grandissaient, la fillette devenait charmante. La petite camaraderie qui avait uni Christian et Geneviève se changea en un sentiment d'affection vraie et profonde.

Les études des jeunes gens touchant à leur terme, le fils du colonel entra à Saint-Cyr, tandis que Philippe de Vallombreuse préparait son examen d'admission à l'école des chartes.

Sur ces entrefaites, M. de Lignières, assez souffrant, prit sa retraite et vint habiter sa propriété du Havre: la villa de la Côte, propriété qui, avec quelques rentes, composait toute sa fortune.

Pendant les deux années passées à l'école spéciale militaire Christian sortit presque tous les dimanches chez les Vallombreuse.

Ces visites lui étaient toujours un plaisir: plus encore, une joie.

Le saint-cyrien trouvait, avenue de Breteuil, une autre famille. Il y rencontrait l'accueil souriant de Geneviève, qui devenait une adorable jeune fille, et à laquelle chaque jour apportait un charme, une perfection, une floraison nouvelle.

Mais bientôt il fallut laisser ces bons amis et quitter leur délicate affection. Christian, nommé sous-lieutenant de chasseurs, alla tenir garnison à Rouen, la ville qu'il avait choisie pour se rapprocher de son père.

Le jeune officier partit à regret, emportant en lui-même l'image de sa petite amie, de la fée jolie et gentille, à l'âme bonne.

A ce moment elle était, sans qu'il s'en rendît compte peut-être, l'élue, la reine de son cœur.

Depuis, plusieurs années s'écoulèrent. Christian, entraîné vers les plaisirs de son âge, s'éloigna peu à peu du souvenir de Geneviève.

La guerre surgit dans l'intervalle, bouleversant le pays, endeuillant tous les foyers.

Durant cette sanglante période, les familles de Vallombreuse et de Lignières étaient restées sans nouvelles l'une de l'autre.

Les deux jeunes gens, comme le général et le colonel, rappelé à l'activité, avaient combattu, chacun de son côté et fait vaillamment leur devoir.

Et maintenant que Philippe et l'ami de son père se retrouvaient, c'était dans l'affliction d'une catastrophe foudroyante, irréparable!

Quand ils arrivèrent à la villa de Lignières, où l'emmena le colonel, Philippe pensa seulement à s'informer de son camarade, auquel il n'avait pas songé, dans la crise violente qui broyait sa pensée.

—Et Christian.... interrogea-t-il.

—Hélas! mon cher enfant, Christian est loin d'ici... Je ne l'ai pas revu depuis la bataille de Loigny, où il a combattu, tout près de moi, comme un brave, comme un lion!.... Mais j'ai reçu une lettre de lui ce matin.. La voici.

Et M. de Lignières montra à Philippe une enveloppe affranchie de timbres prussiens.

—Christian est donc en Allemagne?

—Oui.... Prisonnier de guerre.... le jour même où sa valeur lui méritait son deuxième galon. Quand me reviendra-t-il, le cher fils?.... Dieu le sait!.... Il souffre, là-bas, dans une noire geôle, à Spandau.

—Pauvre ami!.... Mais vous le reverrez bientôt, mon colonel. La mort seule est implacable ici-bas.... Elle seule est l'irréparable! Ah! plût à Dieu que mon bien-aimé père eût été, lui aussi, fait prisonnier des Allemands! J'aurais encore de la confiance, de l'espoir...... Mais non, tout est fini!....

Et une nouvelle crise de douleur brisa l'âme du jeune homme.

—Du courage encore, mon ami.... Vous vous devez à votre mère.... à votre sœur....

—Oui, pour elles je serai vaillant, je vous le promets, mon colonel.... Mais combien il faudra lutter maintenant!.... Et je vais dire adieu à tous mes rêves d'avenir. J'avais espéré entrer dans la diplomatie, à laquelle mes laborieuses études m'avaient préparé. Je dois y renoncer à présent.

—Pourquoi?

A continuer.

Steamship en feu.

Un feu a pris naissance à bord du vapeur allemand "Rhingraf", amarré au pied de la rue Milan, hier soir à neuf heures. Les dommages causés à la cargaison sont considérables.